

Pour quels métiers ?

Des métiers auprès des personnes : familles, enfants, personnes âgées, personnes handicapées, en situation de dépendance

Pour participer aux soins des personnes dans les établissements pour personnes âgées ou handicapées, les hôpitaux...

Accompagner les personnes au moment de la toilette et des repas

Poursuite d'études

Le bac pro a pour objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable :

- en BTS Economie sociale familiale (ESF)
- en BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S)

Le titulaire du baccalauréat peut se présenter aux concours d'accès à certaines formations sociales ou paramédicales :

- Diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique
- Diplôme d'Etat d'aide-soignant
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture
- Diplôme d'Etat de technicien de l'intervention sociale et familiale

Baccalauréat professionnel Accompagnement Soins, Services à la Personne (ASSP) Option « en structure »



Horaires : 30h par semaine

Seconde : 11 h d'enseignements professionnels

Première : 9.5 h d'enseignements professionnels

Terminale ; 10 h d'enseignements professionnels

Enseignement Générales

- Français
- Co-intervention : Français et enseignement professionnel
- Histoire - Géographie et EMC
- Mathématiques
- Sciences Physiques
- Co-intervention : Mathématiques et enseignement professionnel
- Economie-Gestion
- Prévention-Santé-Environnement
- LVa : Anglais
- Arts Appliquées
- EPS

Enseignement professionnel

- Projet individualisé/ ergo-soins
- Projet d'animation
- Projet d'éducation à la santé
- Services à l'usager

PFMP : Période de Formation en Milieu professionnel

Durée : 22 semaines sur les 3 ans

6 semaines en classe de seconde

8 semaines en première

8 semaines en terminale

Obligatoire : en premières et terminale, 10 semaines auprès de personnes non autonomes

Lieux possibles :

- EHPAD Associations et fédérations de la jeunesse et de l'éducation populaire Services d'aide et de maintien à domicile
- Résidences autonomie, résidences services
- Maisons de la jeunesse et de la culture
- Comité d'Intérêt de quartier
- Maison de retraite / EHPAD Centre Social / Maison pour Tous
- Maisons Municipale d'arrondissement